

**EGIDE S.A.**

Siège social : Site Sactar – 84500 BOLLENE

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 9 804 067 €

**Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Assemblée générale mixte du 10 septembre 2025 – 22<sup>ème</sup> résolution

**RSM Paris**  
26 Rue Cambacérés  
75008 Paris

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63 Rue de Villiers  
92208 Neuilly sur Seine

Commissaires aux Comptes  
Membres des Compagnies Régionales de Paris et de Versailles et du Centre

**EGIDE S.A.**

Siège social : Site Sactar – 84500 BOLLENE  
Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 9 804 067 €

**Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**  
Assemblée générale mixte du 10 septembre 2025 – 22<sup>ème</sup> résolution

Aux Actionnaires de la société EGIDE S.A.,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Paris et Lyon, le 25 août 2025

Les commissaires aux comptes

**RSM Paris**

**PricewaterhouseCoopers Audit**

**Régine STEPHAN**

Associée

**Matthieu MOUSSY**

Associé